

Sion - Elections communales 2004: le programme du PCS

La Suisse vit aujourd'hui des tensions et des réajustements structurels, économiques, et sociaux. Les inégalités sont croissantes, et les tendances vers un frein à l'endettement posent de plus en plus de limites aux possibilités d'intervention des instances publiques. Les répercussions s'en ressentent aussi aux niveaux cantonal et communal, et auront une influence certaine dans les prochains débats électoraux. En même temps, il semble que les citoyen-ne-s ont de moins en moins confiance dans leurs gouvernements et dans les autres acteurs de la politique. Il est indispensable de rétablir cette confiance – le PCS s'engage à le faire en menant une politique constructive et transparente.

Le PCS de Sion s'engage pour une *charte de société* :

Nous voulons que Sion conduise une politique basée sur une éthique ainsi que sur des objectifs clairement énoncés dans une « charte » publique. Cette charte symbolisera la transparence et l'engagement de l'exécutif envers ses citoyen-ne-s. Elle se répercute dans toutes les rubriques ci-dessous.

« Bien vivre ensemble »

1) Administration

- Pour une politique de recrutement et de gestion du personnel rationnelle et équitable, basée sur l'égalité des chances.
- Pour une collaboration intercommunale accrue, avec développement de synergies dans les secteurs tels que l'électricité, la sécurité, les garderies et les unités d'accueil pour écoliers, la gestion des déchets, les complexes sportifs.
- Pour une « Boîte à idées » où les citoyen-ne-s peuvent faire part de leurs suggestions.
- Pour une fonction d'Ombudsman – pour récolter les doléances et faire la médiation administré-administration. Ce rôle pourrait être attaché à un système de « Guichet unique ».
- Pour un accès facilité à l'administration communale, avec l'adoption d'horaires plus souples, adaptés aux besoins des travailleurs et la création et l'animation un site internet interactif répondant aux besoins des Sédunois

2) Finances

- Pour une politique d'investissement qui mise sur des projets catalyseurs, qui auront un impact économique et social pour la ville. Exemples : rénovation de la Pouponnière, salle de spectacle, Place de la Gare, Foyer Shalom.
- Pour un effort accru dans les mesures d'économie, pour augmenter l'efficacité tout en maintenant la qualité des prestations dans tous les services de la commune (en utilisant les méthodes de contrôle de qualité, ISO).

3) Équité et solidarité

- Pour la parité femmes-hommes dans le conseil communal aussi bien que dans les autres instances et commissions.
- Pour les possibilités de travail à temps partiel pour les hommes et pour les femmes.
- Pour les possibilités de travail à domicile, afin de valoriser la flexibilisation du travail.
- Pour encourager l'engagement des personnes au chômage et des personnes de 55 ans et plus, par exemple par la prise en charge des charges patronales pendant 1 an.
- Pour des prestations sociales allouées en se fondant sur le principe de l'équité entre les deux membres du couple (aide sociale, allocations familiales, etc).
- Pour développer la solidarité entre les générations en créant un « internet café » juniors-seniors, des garderies dans les homes, etc.
- Pour l'ouverture dans le Valais central d'un lieu d'accueil d'urgence pour les sans-abri.

4) Social, Santé

- Pour encourager la formation et la réinsertion de personnes au chômage et en fin de droits dans les entreprises publiques et privées.
- Pour assurer un accès sans barrières aux personnes avec un handicap physique.
- Pour favoriser les horaires continus et l'harmonisation des horaires scolaires. Ex : instaurer des cantines scolaires; offrir un encadrement des élèves plus complet et faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle pour les parents. Réaliser le projet de garderie pour le personnel de l'Hôpital de Sion, de la Suva et de l'Etat du Valais.
- Pour assurer une infrastructure de crèches et garderies en rapport avec les besoins, et à des prix abordables pour tous (subventions pour les bas revenus).
- Pour mettre sur pied une bourse du baby-sitting.
- Pour développer des structures d'accueil de jour et de soins à domicile pour les personnes âgées, en favorisant le maintien à domicile. Ex. Restos à domicile, cercles publics.
- Pour des structures d'habitation qui favorisent l'autonomie et l'intégration des personnes âgées et la solidarité intergénérationnelle.
- Pour renforcer les services des soins à domicile des CMS.
- Pour développer les synergies entre le Service social d'une part et les œuvres d'entraide et les lieux d'accueil d'urgence d'autre part.

5) Éducation, culture et sports

- Pour maintenir un système éducatif public qui réponde aux besoins de la population, avec des effectifs de classes acceptables.
- Pour la **suppression des cycles « général » et « secondaire »** et l'introduction du système à niveaux.
- Pour développer les programmes d'intégration pour les jeunes étranger-ère-s et les handicapé-e-s.
- Pour promouvoir une politique éducative égalitaire, qui encourage la formation professionnelle des filles et des garçons, et qui élargit les choix de professions pour tous. Exemples:
 - Université d'été – IUKB avec des séminaires sur le tourisme de montagne, le développement durable,...
 - Agora sur la Planta – organiser un « speakers corner » sur la place 1 j.p.s.
- Pour développer une **politique de diversité culturelle** et de soutien aux différents groupes locaux, tout en respectant les critères de qualité.
 - Projet : une « Maison des associations » comme à Genève.
- Pour soutenir en particulier les projets développés par les jeunes et leur assurer un accès à des locaux pour leurs loisirs.
- Pour assurer une offre suffisante de salles de spectacle.
- Pour stimuler en ville une animation attrayante pour les habitants et pour les touristes.

- Pour une politique de subventions pour la jeunesse aux sociétés sportives qui soit équitable et diversifiée.

6) Transports

Sion est une ville de pendulaires – il faut planifier dès maintenant les flux de demain.

- Pour respecter la qualité de vie des habitants et la qualité de l'environnement, tout en assurant que le trafic automobile reste efficace et raisonnable :
 - Repenser le réseau et les horaires des transports publics et accorder la gratuité à la jeunesse.
 - Promouvoir le Parc & Ride en collaboration avec l'Etat du Valais.
 - Promouvoir l'utilisation des vélos avec un réseau de pistes cyclables, des parcs à vélos couverts, la location de vélos, etc.
 - Promouvoir le « Pédibus » pour les enfants en école primaire.
- Pour un programme de prévention parmi les jeunes concernant l'utilisation des scooters (permis dès 16 ans).
- Pour offrir des WC publics gratuits, propres et sûrs, notamment dans les nœuds de transports publics.

7) Développement économique

- Pour une politique de développement et de création d'emplois qui offre des opportunités pour personnes qualifiées aussi bien que pour personnes sans formation.
- Pour un **concept régional** de la politique de développement économique qui tienne compte du développement de la région au sens large, en coordination (et non en concurrence) avec les autres communes.
- Pour encourager la diversification de notre tissu économique, tout en promouvant le respect des conditions cadre de travail et la qualité de notre environnement.
- Pour un tourisme diversifié et de qualité, avec la création de centres d'information interactifs.
- Pour le maintien du patrimoine architectural de la ville et la rénovation des bâtiments, en collaboration avec l'Etat du Valais.
- Pour la création d'une pépinière d'entreprises avec les HEVs, IUKB, et autres institutions du Valais central pour stimuler les projets et aider à trouver les aides financières publiques et privées, notamment en mettant terrains et locaux à disposition.
- Pour le développement de l'aéroport civil, en obtenant un soutien actif des collectivités et des organismes qui en tirent profit.
- Pour un réaménagement de la Place de la Planta, rétablissant son rôle de lieu de rencontre et de centre economico-social de la Ville de Sion.
- Pour une localisation et une visibilité meilleures de l'Office du Tourisme, dont les horaires d'ouverture doivent être modifiés pour mieux correspondre aux besoins du public.

8) Sécurité : « solidarité dans la sécurité »

- Pour une politique de sécurité qui serve à renforcer l'intégration sociale de tous les groupes de la population résidente.
- Pour une présence policière de proximité, qui soit en communication avec la population et en collaboration avec les autres acteurs sociaux.
- Pour le renforcement des mesures servant à lutter contre les actes de violence.
- Pour sensibiliser la police et renforcer les mesures d'intervention dans les cas de violences conjugales ; garantir l'existence des lieux d'accueil pour la protection des victimes.

9) Logement

- Pour une offre suffisamment diversifiée en qualité et en quantité de logements afin de maintenir une mixité et une bonne intégration sociale dans la ville. Si nécessaire, intervenir pour en assurer le financement (un FA-18 coûte le même prix que 300 logements au moins!).

10) Environnement : « Sion, une cité d'énergie »

- **Pour développer une politique d'urbanisme** qui assurera un développement harmonieux de la ville, tout en assurant sa vitalité économique, afin que Sion soit une ville où l'on puisse travailler, vivre, et se divertir.
- Pour suffisamment d'espaces verts dans la ville.
- Pour s'assurer du respect de l'environnement par les entreprises.
- Pour des incitations fiscales favorisant les économies d'énergies fossiles : systèmes à énergie solaire, pompes à chaleur, etc.
- Pour la préservation de la qualité de l'environnement de la ville en agissant contre la pollution atmosphérique et sonore, y compris par le développement des transports publics.
- Pour la mise à disposition du public des rives du Rhône dans le cadre de la 3^{ème} correction du Rhône (création de quais, d'espaces verts, de promenades).
- Pour favoriser la mobilité douce, notamment en développant une véritable politique de transports publics et en sécurisant la circulation des cyclistes.

11) Politique envers les étrangers

- Pour promouvoir l'intégration de tous les groupes de population en ville et sensibiliser la population aux avantages qu'apporte la diversité.
- Pour promouvoir la connaissance et la compréhension des différentes religions et cultures (via le soutien aux associations et aux manifestations culturelles).
- Pour la consultation « démocratique » des communautés étrangères pour les décisions et mesures les concernant, en attendant l'instauration du droit de vote des étrangers en matière communale (ci-après).
- Pour accorder le droit de vote aux étrangers en matière communale après 5 ans de résidence dans la commune (dès que la loi cantonale le permettra).

12) Démocratie

- Pour plus de transparence et d'équité à tous les niveaux de gouvernement communal.
- Pour une politique d'information accrue auprès des citoyens et citoyennes concernant les activités du Conseil municipal, et une information accrue dans les écoles dans le cadre des cours de civisme (quand avez-vous reçu le dernier « Contact », bulletin d'information de la Ville de Sion ?).
- Pour une consultation accrue de la population lors de l'élaboration de projets importants.